

Énoncé de position sur le leadership des services d'ergothérapie

Public visé:

Cet énoncé de position s'adresse aux ergothérapeutes, aux administrateurs et administratrices des soins de santé, aux décideurs et décideuses politiques et aux autres parties prenantes impliquées dans la gestion et la prestation des services d'ergothérapie. Il fournit des conseils sur les pratiques de leadership efficaces qui s'alignent sur les normes professionnelles, les exigences réglementaires et les principes fondés sur des données probantes.

Déclaration:

L'Association des ergothérapeutes du Nouveau-Brunswick (AENB) recommande que les services d'ergothérapie soient sous la responsabilité d'un ergothérapeute qualifié ou d'un ergothérapeute qualifié afin de faire respecter les normes professionnelles, de répondre aux exigences réglementaires et de promouvoir les pratiques fondées sur des données probantes. L'AENB reconnaît la nécessité d'un tel leadership afin que les services d'ergothérapie puissent offrir des soins de haute qualité, équitables et axés sur la collaboration.

Les pratiques fondées sur des données probantes intègrent les meilleures données de recherche disponibles, l'expertise clinique et professionnelle, ainsi que les préférences et les contextes des clients et clientes pour guider les décisions. Cette approche garantit que les services d'ergothérapie restent pertinents, efficaces et adaptés à l'évolution des besoins professionnels et sociétaux. Elle reflète également l'engagement des ergothérapeutes en faveur de la justice, de l'équité et de la responsabilité sociale dans leur pratique.

Lorsque le ou la gestionnaire des services d'ergothérapie n'est pas ergothérapeute, il est recommandé, dans la mesure du possible, de confier à une personne qualifiée de l'équipe d'ergothérapie un rôle de leadership afin d'aider le ou la gestionnaire à s'acquitter des responsabilités de leadership propres à l'ergothérapie. Le leader ou la leadeuse du service d'ergothérapie aura besoin de suffisamment de temps pour assumer les responsabilités qui lui incombent.

Voici des exemples de responsabilités clés de cette personne :

Principales responsabilités de leadership en ergothérapie :

1. Assurer le leadership, la vision et la direction

- Développer et superviser la vision, la mission et les objectifs stratégiques des services d'ergothérapie.
- Favoriser une culture d'apprentissage continu, de collaboration et de respect au sein du personnel d'ergothérapie.

- Agir en tant que modèle et mentor pour le développement professionnel des membres de l'équipe d'ergothérapie.
2. **Assurer la qualité et l'équité**
 - Se tenir informé ou informée des dernières données probantes et des pratiques émergentes afin de guider l'amélioration des services.
 - Aborder les barrières systémiques et les inégalités dans l'accès aux soins, en veillant à ce que les services répondent aux besoins de tous les clients et clientes.
 - Mettre en œuvre, soutenir et contrôler les initiatives d'amélioration de la qualité qui reflètent les pratiques fondées sur des données probantes.
 3. **Soutenir le développement du personnel d'ergothérapie**
 - Prévoir et fournir la formation, l'orientation et les ressources pour s'assurer que tous les membres de l'équipe d'ergothérapie respectent les normes professionnelles, réglementaires et organisationnelles.
 - Procéder ou contribuer à l'évaluation des performances du personnel d'ergothérapie et fournir un retour d'information constructif afin d'améliorer les aptitudes et les compétences.
 - Promouvoir des pratiques de travail culturellement sûres, anti-oppressives et inclusives.
 4. **Assurer la direction des opérations d'ergothérapie**
 - Superviser le flux du travail clinique et la répartition de la charge de travail afin d'optimiser la prestation de services d'ergothérapie.
 - Participer au recrutement, à l'intégration et à la rétention du personnel d'ergothérapie.
 - Contribuer à l'élaboration des budgets d'ergothérapie et veiller à ce que les ressources soient affectées de manière efficace.
 5. **Maintenir la conformité réglementaire**
 - Veiller à ce que tous les membres du personnel d'ergothérapie soient titulaires d'une immatriculation en bonne et due forme et respectent les normes de réglementation et d'accréditation.
 - Veiller à ce que la documentation et les rapports relatifs à l'ergothérapie soient conformes aux normes de documentation, en faisant preuve de responsabilité et de transparence.
 - Examiner régulièrement et contribuer à la mise à jour des politiques qui s'alignent sur les principes éthiques et les exigences légales.
 6. **Promouvoir la collaboration et la défense des intérêts**
 - Établir des liens avec les parties prenantes, y compris les clients ou clientes, les autres professionnels et professionnelles, les prestataires de services et les organismes de réglementation.
 - Défendre le rôle de l'ergothérapie au sein de l'organisation et de la communauté au sens large.
 - Encourager les partenariats pour améliorer la prestation de services et le développement professionnel.

L'importance d'un leadership efficace :

Le leadership en ergothérapie garantit que les services d'ergothérapie sont adaptés, équitables et conformes aux attentes professionnelles et réglementaires. Il améliore les résultats pour les clients, soutient le personnel et promouvoit les valeurs d'équité, de justice et de responsabilité sociale dans la pratique. En outre, la pratique de l'ergothérapie fondée sur des données probantes est essentielle pour maintenir des normes élevées et favoriser la confiance des clients et clientes et des membres de l'équipe.

Références:

1. Association canadienne des organismes de réglementation de l'ergothérapie (ACOTRO), Association canadienne des programmes universitaires en ergothérapie (ACOTUP) et Association canadienne des ergothérapeutes (ACE). (2021). *Compétences pour les ergothérapeutes au Canada*. Extrait sur <https://acotro-acore.org>
2. Association canadienne des ergothérapeutes, Association canadienne des organismes de réglementation de l'ergothérapie et Association canadienne des programmes universitaires en ergothérapie. (2024). *Énoncé de position conjoint : Vers l'équité et la justice : Adopter une approche intersectionnelle de la responsabilité sociale en ergothérapie* (2024). Extrait sur <https://caot.ca>

Versions	Date d'approbation du Conseil
Version actuelle:	22 janvier, 2025
Version précédente: NBAOT Position Statement on Occupational Therapy Coordination	2000